Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay Québec

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DU SAGUENAY (CSQ)

Compte rendu du CRT-FP
Tenu le 20 octobre 2026 aux bureaux du SES

PRESENCES	ABSENCES	ORDRE DU JOUR
Partie syndicale : M^me^ Christine Gilbert M. Alain Dufour M^me^ Vanessa Pelletier M^me^ Marie-Eve Bouchard M^me^ Isabelle Boivin **Partie patronale :** M^me^ Andrée-Anne Gagnon M. Dominic Boily M^me^ Marie-Julie Lavoie M^me^ Amélie Simard	**Partie syndicale :** **Partie patronale :**	1. Compte rendu de la réunion du 16 juin 2026 2. Organisation scolaire 3. Sécurité d'emploi 4. Liste de rappel 5. Consultation 4-3.00 6. Retour sur la rentrée scolaire 7. Suivi CFOR 8. Mécanique de véhicules lourds – Tâche 9. Supervision des stages enseignants 10. Enseignants qui ont déjà été enseignants chez nous et qui sont de retour 11. Rôle des délégués 12. Suivi des travaux et projets 13. Calendrier des rencontres 14. Autre sujet : a) SST

Points à l'ordre du jour	Discussions	Suivi-décision-action-information
1. Compte rendu de la réunion du 16 juin 2026	Les suivis des comptes rendus qui suivent l'année scolaire suivante seront dorénavant replacés en point à l'ordre du jour de chaque début d'année afin d'en faciliter le suivi.	
Autres sujets : Temps annualisable vs journée pédagogique (2025-06-09)	Lors d'une rencontre avec tout le personnel le 2 septembre dernier, un rappel a été fait concernant les 160 heures de travail personnel.	Terminé
Autorisation d'enseigner (2025-10-14)	La séance d'information sur les autorisations d'enseigner s'est tenue le 7 octobre dernier. Selon Mme Pelletier, les informations étaient claires et concises pour les nouveaux enseignants, mais c'était un irritant pour les anciens enseignants, car ce n'est pas nécessaire pour eux. Mme Lavoie ajoute que, pourtant, ce sont souvent les anciens qui sont à vérifier et à faire des rappels.	Terminé
Suppléance moins de 12 heures (2026-02-03)	Le SES est toujours en attente du bilan pour connaitre quels enseignants ont eu des suppléances de moins de 12 h afin de faire ses propres vérifications. Des discussions ont lieu sur un écart de compréhension en lien avec les 360/360 ou 360/720 et les	Suivi

Points à l'ordre du jour	Discussions	Suivi-décision-action-information
	pourcentages de tâche. Mme Gagnon transmettra à M. Boily les noms des quatre personnes concernées qu'elle a reçus par le SES afin de vérifier leur dossier.	
Assignation précaire (2026-04-28)	Le CSS rappelle qu'un plan de dépannage peut être fait selon notre convention collective locale. Pour le CFOR, ça pourrait être une solution temporaire, mais M. Boily mentionne que l'horaire qui change chaque semaine rend cela difficile. Une demande a été faite aux ressources informatiques pour développer une application qui permettrait d'indiquer rapidement aux secrétaires quels enseignants sont disponibles et à quel moment. Des règles pour l'octroi des remplacements seront à prévoir si l'application est réalisée. Le SES mentionne que ce serait un bel outil. Mme Gagnon aimerait créer un comité pour analyser le secteur santé en lien avec l'organisation, les obligations avec le CIUSSS, etc.	Suivi
2. Organisation scolaire	Présentation du tableau de suivi de clientèle pour 26-27. Pour PETF et TMF on note une belle augmentation. Aussi, tout se passe bien dans les locaux avec les élèves FGA qui amènent davantage de vie dans le milieu. Pour Laure-Conan et le pavillon équipement motorisé, la clientèle est stable. A l'Oasis, il y a beaucoup d'augmentation de clientèles en coiffure, en esthétique, en SASI et préposé. Mme Lavoie embauche en santé et assistance dentaire, mais l'enjeu demeure la rétention. Au CFOR, la clientèle atteint presque la capacité d'accueil.	
3. Sécurité d'emploi	Un poste a été ajouté en coiffure à la suite d'une retraite. Les quatre postes libérés par des retraites seront donnés en secrétariat, en comptabilité, en coiffure et en esthétique. Le SES rappelle qu'un enseignant est non rengagé depuis longtemps en santé. Mme Lavoie mentionne qu'une retraite est à venir cette année en santé et M. Boily ajoute qu'avec le calcul du régulateur, il est possible qu'il y ait encore des postes à donner. L'année dernière, M. Boily a organisé une activité pour souligner les permanences obtenues et les enseignants l'ont beaucoup appréciée. Celle-ci devrait être refaite cette année.	

Points à l'ordre du jour	Discussions	Suivi-décision-action-information
4. Liste de rappel	Une rencontre est à prévoir entre les directions et les ressources humaines dans les deux prochaines semaines concernant la liste de rappel. La liste sera ensuite envoyée pour validation.	
5. Consultation 4-3.00	Mme Gilbert rappelle qu'il y a des objets de consultation et le fonctionnement. M. Boily a présenté la liste au CRE centre. L'enjeu est la communication entre les pavillons. Le SES recommande d'aller chercher une personne par secteur pour s'assurer que tous soient consultés.	
6. Retour sur la rentrée scolaire	Le SES nomme quelques irritants vécus lors de la rentrée scolaire. Beaucoup de points provenaient de l'Oasis en lien avec les réparations, mais plusieurs ont déjà été réglés. Mme Bouchard souligne un bon coup, soit les mandats d'enseignement qui rendent les contrats beaucoup plus clairs.	
7. Suivi CFOR	Le VEI suit son cours, il y a une période d'adaptation. M. Boily a un enjeu en lien avec les maladies et la présence au travail. Selon les heures à effectuer, il serait impossible qu'il n'y ait que trois enseignants au centre durant une journée et pourtant ça arrive. Un rappel sera fait aux enseignants.	
8. Mécanique de véhicules lourds – Tâche	Le syndicat est inquiet de la situation en véhicules lourds, considérant le peu d'enseignants de ce secteur et les congés de maladie. M. Boily l'informe qu'ils sont en démarche pour trouver des solutions, entre autres en engageant un technicien pour décharger l'équipe. M. Boily ajoute qu'un suivi est fait avec l'équipe chaque semaine et en rencontre individuelle.	
9. Supervision des stages enseignants	Une consultation est faite présentement dans les milieux afin de changer la façon de superviser les stages pour éviter de possibles conflits entre collègues. Si l'enseignant avait une tâche de superviseur de stage, ce serait dans les secteurs autres que le sien. Les CP seraient responsables de tous les superviseurs. Le SES rappelle qu'un grief était levé à ce sujet, si la situation se régularise cette année, possiblement qu'il le retirera.	
10. Enseignants qui ont déjà été enseignants chez nous et qui sont de retour	Des enseignants qui avaient quitté le CSS et qui reviennent enseigner ne savent pas qu'il est maintenant de leur responsabilité de faire les démarches pour obtenir leur autorisation d'enseigner et que ce n'est plus rétroactif. Le SES propose de l'écrire dans le mandat d'enseignement. Le CSS soulève qu'il y a un manque d'arrimage entre l'embauche, le recrutement et l'insertion. Mme Gagnon propose de tenir un comité pour voir le processus, en incluant le CSS et le SES.	
11. Rôle des délégués	M. Boily s'informe si les tâches du rôle de la personne déléguée sont établies, car il semble y avoir un enjeu à ce niveau. Le SES mentionne qu'il rappelle régulièrement aux personnes déléguées que leur rôle s'arrête à des sujets d'ordre général à discuter avec	

Points à l'ordre du jour	Discussions	Suivi-décision-action-information
	la direction, mais si c'est une situation personnelle, l'enseignant doit aller voir la direction lui-même. Mme Gagnon précise que pour la SST, c'est la représentante des travailleurs. M. Boily soulève également un enjeu avec le CRE centre. Il doit lui-même faire l'ordre du jour et le compte rendu. Il a fait des modèles de ceux-ci pour aider les enseignants. Il mentionne que pour les prochains CRE, si les enseignants ne mettent pas de points à l'ordre du jour, il n'y aura pas de rencontre. Il n'y a aucune personne responsable cette année pour le CRE centre. Le SES souligne l'importance des CRE centre et rappelle que si du temps est reconnu dans la tâche, ça facilite l'implication.	
12. Suivi des travaux et projets	A l'Oasis, les travaux sont débutés et avancent bien. Pour le département fonderie au pavillon La Baie, ça suit son cours. Concernant la mise en œuvre du projet éducatif, on note des résultats positifs au niveau de la réussite des élèves. M. Boily présente les différentes données recueillies. Cependant, le SES rappelle que beaucoup de changements sont tout de même heurtants pour certains.	
13. Calendrier des rencontres	Les rencontres du CRT-FP pour l'année 26-27 se tiendront aux dates suivantes : • 10 février 2027 à 14 h; • 30 avril 2027 à 10 h; • 7 juin 2027 à 14 h.	
14. Autre sujet :		
a) SST	Mme Gagnon informe les membres qu'un point statutaire sera ajouté à toutes les réunions, soit le point SST. Le but est de ne pas traiter les sujets de relation de travail SST dans le comité central SST.	